



Villejuif, le 29 mars 2016

Lettre ouverte à l'attention de  
Franck LE BOHELLEC, Maire de Villejuif

**Objet : Rappel du rôle de chacun**

Monsieur le Maire,

La question de la relation autorité territoriale et agents devient à ce jour insupportable. Le bon fonctionnement de notre collectivité territoriale et le service public de qualité rendu et attendu par les habitants sont mis en péril.

Les remontées nombreuses de dysfonctionnements dans le circuit de décision, de la perte de légitimité des agents vis-à-vis de leurs partenaires/usagers, de la non prise en compte de l'expertise professionnelle des agents, de décisions budgétaires prises sans explications, de perte de sens, de climat de défiance et d'intimidation ... nous amènent à devoir (re)poser le cadre d'intervention et rappeler le rôle de chacun. **Il est important de rappeler que celui qui a le pouvoir de décision n'a pas nécessairement l'expertise, et vice-versa.**

Il y a, dans la relation élus/agents, coexistence d'une **double légitimité** :

- la légitimité politique des élus, représentants de la population, élus sur un programme et des choix politiques,
- la légitimité administrative des agents, fonctionnaires territoriaux, chargés de la mise en œuvre de ce programme, ayant la légitimité de leurs compétences professionnelles.

Les différentes personnalités, courants politiques, et compétences au sein de votre collectif nécessitent management et arbitrage. Ce rôle doit être assuré par vous, Maire, qui structurez l'organisation de votre équipe en prenant en compte ces spécificités. L'administration, structurée autour d'un organigramme pyramidal, a pour objectif premier de mettre en œuvre le projet politique et de mener à bien les missions quotidiennes. Ces missions quotidiennes sont assurées sans nécessité d'un pilotage politique. La mise en œuvre des projets nécessite par contre une impulsion politique forte.

Ces relations, forcément complexes, auraient dû être facilitées par des enjeux communs :

- Mettre en œuvre le programme politique des élus
- Garantir la qualité du service public
- Rendre lisible le rôle et les actions de chacun
- Respecter le bon usage des deniers publics

Or nous constatons un mode de gouvernance inadapté et inefficace dont la liste ci-après n'est pas exhaustive :

- Ingérence des élus sur la gestion quotidienne;
- Intervention directe sur le fonctionnement des services sans en référer au chef de service ;
- Aucune autonomie laissée aux agents dans l'exercice de leurs missions ;
- Des tâches réalisées à la place des agents ;
- Certains comportements qui pourraient être interprétés comme du harcèlement ;
- Des comportements menaçants, voire violents, de la part d'élus à l'égard de certains agents ;
- Des comportements d'évitement de certains cadres qui ne parviennent pas à rencontrer leur élu de secteur ;
- Des prises à partie de la population ou des partenaires sur la soi-disant incompétence de l'administration ;
- Une distance personnelle avec les agents qui n'est pas gardée ;
- Des services qui ne sont pas associés à la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des projets, des réunions et/ou rencontres ;
- Des objectifs donnés qui sont peu clairs, non-datés et irréalisables ;
- Des choix politiques et stratégiques arrêtés qui ne sont pas explicités.

Afin de mettre fin aux dysfonctionnements, garantir la qualité des relations humaines, et travailler dans un climat de confiance, nous vous demandons Monsieur le Maire, d'appliquer le cadre légal dévolu à l'autorité territoriale et qui doit être assuré en étroite relation avec le directeur général des services qui est l'ultime cadre hiérarchique de l'administration. Le périmètre d'intervention de chacun : rôle, missions, compétences doit être immédiatement restauré, l'organigramme fonctionnel incluant les élus appliqué.

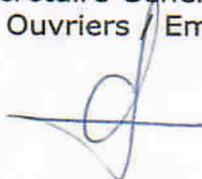
Un rappel du mode de gouvernance et du rôle de chacun devra être communiqué à l'ensemble des acteurs, et a minima aux directions, responsables de service et aux adjoints élus, ainsi qu'une présentation de l'évolution du projet politique suite aux changements de votre exécutif, aux choix budgétaires et actualités nationales/locales.

Nous vous demandons que vous et / ou vos adjoints présentent aux services ce projet qui devra être mis en œuvre par les agents.

**En tout état de cause, il est évident que des relations saines, respectueuses et une collaboration efficace, chacun dans son rôle respectif, permettront de rendre un service public de qualité, au profit des habitants.**

Veuillez croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations cordiales.

Nadia AIT AMER – COURGEAU  
Secrétaire Générale CGT  
Ouvriers / Employés



CGT des territoriaux 21, rue Sévin 94800 Villejuif

Vincent GINSBURGER-VOGEL  
Secrétaire Général CGT  
Des ICTAM

